

**CADRE SUPERIEUR  
DE LA RESIDENCE REUZE LIED (MAS-FAM)**

**Lieu d'exercice** : EPSM des Flandres – Route de Locre – 59270 BAILLEUL

**Caractéristiques du poste :**

**Intitulé du poste** : Cadre supérieur de la Résidence Reuze Lied (Maison d'accueil spécialisé de 40 lits et Foyer d'accueil médicalisé de 20 lits)

Une extension du périmètre du poste et des missions confiées à l'encadrement supérieur du Centre médical des Monts de Flandres est envisagée au cours de l'année 2022.

**Grade** : Cadre Supérieur de Santé / Cadre Supérieur Socio-Educatif

**Catégorie statutaire** : Catégorie A

**Temps de travail** : 100 %

**Présentation de l'établissement et de la structure**

Implanté en Flandre Intérieure et en Flandre Maritime, l'EPSM des Flandres compte 6 secteurs de Psychiatrie Générale adulte et 2 secteurs de psychiatrie infanto-juvénile. Pour chacun de ces secteurs, des structures de soins spécifiques ont été développées au plus près des populations : unités d'hospitalisation temps plein, hôpitaux de jour, appartements thérapeutiques, centres médico psychologiques, centres d'accueil thérapeutique à temps partiel tendant à favoriser un accès aux soins de proximité et adapté à la demande.

Le dispositif de prise en charge est complété par deux structures médico-sociales que sont la Résidence Reuze Lied et le Centre Médical des Monts de Flandre, structure spécialisée dans la prise en charge de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées (EHPAD + SSR).

La Gouvernance est assurée dans le cadre d'une direction commune regroupant l'EPSM des Flandres, l'EPSM de l'agglomération lilloise (Saint-André Lez Lille) et l'EPSM Lille Métropole (Armentières).

La résidence "Reuze Lied" est une structure médico-sociale de 60 places rattachée à l'EPSM des Flandres. Elle est composée d'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) et d'un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) destinés à accueillir des personnes ayant une orientation de la MDPHC.D.A.P.H (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Ces 2 structures ont vocation à accueillir, accompagner et prendre en soin, des adultes en situation de handicap intellectuel, moteur et/ou somatique grave, dans les actes essentiels de la vie quotidienne.

**Principales missions**

- Mettre en œuvre et conduire le projet de service (MAS- FAM) et la mise en œuvre du CPOM
- Manager les équipes pluri professionnelles : organisation, gestion et coordination
- Développer une culture de bientraitance et favoriser l'ouverture de la Résidence
- Favoriser et garantir une approche systémique autour des personnes accueillies : décroisement et vision globale de la situation des résidents
- Développer une culture de l'amélioration de la qualité et de la sécurité en se basant sur les dynamiques des évaluations internes et externes
- Inscrire la Résidence dans une dynamique de projet

**Descriptions des activités**

**Projet de service/CPOM**

- Impulser la dynamique nécessaire à leur élaboration (Etudes préalables, analyse, concertation des familles et partenaires de la Résidence, large participation des professionnels de la Résidence, cohérence avec le projet d'établissement et le projet de pôle)
- Mettre en œuvre les moyens nécessaires à leur réalisation
- Evaluer les actions mises en place
- Assurer la revue régulière du projet de service et du CPOM et participation à l'élaboration des avenants éventuels.

## **Management et organisation**

- Définir une stratégie concertée avec la direction générale et les Directions fonctionnelles de l'EPSM des Flandres, notamment la Direction des Soins et la DRH
- S'appuyer sur l'encadrement de proximité de la Résidence
- S'assurer du respect de l'application des dispositions réglementaires du secteur médico-social :
  - o Respect des droits fondamentaux de la personne : dignité, liberté d'aller et venir, sécurité, confidentialité, droit à l'information
  - o Mise en œuvre des projets personnalisés
  - o Mise en œuvre des contrats de séjours, de ses avenants et du règlement de fonctionnement
- Structurer une organisation permettant une qualité de vie au résident et une qualité de vie au travail :
  - o Promouvoir l'expression des résidents et de leur famille
  - o Considérer les professionnels comme une valeur clé de la réussite du projet de service
  - o Mobiliser les professionnels dans la dynamique de projet et valoriser le potentiel présent et à venir (GPMC)
  - o Proposer une organisation de travail adaptée et en cohérence avec les objectifs d'accompagnement et de prise en charge retenus
  - o Animer les équipes (réunions de fonctionnement, gestion des conflits, etc) et développer l'analyse des pratiques professionnelles
  - o Elaborer, dans le respect du cadre institutionnel et avec les professionnels concernés les profils de poste et fiches de poste nécessaires
  - o Proposer les délégations utiles au bon fonctionnement de la structure
  - o Conforter l'organisation pluri professionnelle de la structure
- Gérer les moyens mise à la disposition de la structure
  - o Participer avec les différentes directions concernées à l'élaboration du budget prévisionnel et au suivi du budget en cours
  - o Gérer avec efficacité et en partenariat avec la Direction des prestations hôtelières (DPHL) et logistique, les moyens matériels qui lui sont nécessaires pour le bon fonctionnement de la Résidence
  - o Décider de l'affectation des crédits alloués pour l'animation et les sorties et séjours

## **Culture qualité**

- Procéder à la mesure et à l'analyse de l'activité en s'appuyant sur des tableaux de bord et des indicateurs dans un souci d'efficacité
- Définir un plan d'action qualité sur un mode participatif
- S'assurer d'évaluations internes régulières
- Préparer les évaluations externes en conformité avec les dispositions légales en vigueur en lien avec la Direction de la Qualité et de la Gestion des Risques (DQGR)
- Instaurer une politique d'évaluation et d'analyse des pratiques professionnelles

## **Dynamique de projet**

- Favoriser l'émergence de projets nouveaux et faciliter leur réalisation
- Concourir à la mise en œuvre du projet d'établissement de l'EPSM des Flandres
- Evaluer les projets et la qualité des prises en charge et des accompagnements

## **Communication et réseau**

- Participer à l'élaboration d'un plan de communication interne et externe en lien avec la Direction de la Communication et de la Culture
- Permettre aux professionnels l'accès aux outils de communication mis à disposition par l'EPSM des Flandres
- Organiser des réunions et des rencontres dans le but de favoriser l'expression des professionnels de la Résidence
- Organiser et animer le Conseil de la Vie Sociale de la Résidence et assurer les relations avec les familles des résidents au quotidien

## **Gestion des Ressources Humaines**

- Respecter la réglementation et les protocoles mis en place par l'EPSM des Flandres en matière de planification des effectifs et de gestion du temps de travail
- Mesurer l'activité afin de prévoir les besoins quantitatifs et qualitatifs de la structure

- Etre à l'écoute des professionnels et réaliser notamment les entretiens professionnels annuels (selon le protocole en vigueur à l'EPSM)
- Proposer le plan de formation annuel basé sur les besoins de la structure et sur l'entretien annuel d'évaluation des professionnels en cohérence
- Participer au recrutement des nouveaux professionnels en collaboration avec les directions de l'EPSM concernées (Direction des Soins et DRH)
- Proposer les affectations des professionnels dans les maisonnettes en prenant en compte, dans la mesure du possible, leurs souhaits éventuels

#### **Bienveillance et ouverture de la structure sur son environnement**

- Respecter et faire respecter les valeurs de la Résidence
- S'assurer du respect de la charte du Résident
- Déployer une culture de la bienveillance
- Développer des actions de partenariat avec les ressources locales et les structures ESSMS avoisinantes
- Favoriser l'ouverture de la Résidence sur la cité
- S'impliquer dans les projets et les filières de territoire

#### **Autres missions**

En tant que cadre supérieur, participer aux réunions institutionnelles et aux missions transversales mises en œuvre par la Direction de l'établissement et les directions fonctionnelles.

#### **Position hiérarchique et relations fonctionnelles**

**N+2** : La Directrice déléguée

**N+1** : Le Directeur des Soins

**Relations fonctionnelles** : Médecins intervenant au sein de la structure, l'ensemble des directions fonctionnelles de l'EPSM des Flandres, Partenaires de l'établissement et de la structure

#### **Pré-requis / formation / expérience / connaissances particulières/qualités professionnelles**

- Connaissances juridiques sérieuses (fonctionnement MAS FAM, CASF)
- Connaissance de la population accueillie
- Etudes supérieures et expérience nécessaire
- Sens de l'organisation et des responsabilités, disponibilité, capacité à prendre des décisions
- Sens de la communication
- Aptitude au management dans la conduite de projets
- Capacité à faire vivre à la fois des projets personnalisés et un projet collectif

Les candidats sont invités à adresser leur candidature motivée et CV **pour le 4 février 2022** par voie postale à

EPSM des Flandres  
Virginie TOULEMONDE – Directeur des Ressources Humaines  
790 Route de Locre 59270 BAILLEUL

Ou par mail à [secretariat.drh@epsm-fl.fr](mailto:secretariat.drh@epsm-fl.fr)

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :  
Monsieur Jean-Michel LEKZCZYNSKI, coordonnateur général des soins  
[jean-michel.lekczynski@ghtpsy-npdc.fr](mailto:jean-michel.lekczynski@ghtpsy-npdc.fr)